#### POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



### Les programmes d'éducation physique et sportive en LEGT

Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019

# L'articulation entre la réforme du LEGT et les programmes en EPS.

Une réforme du baccalauréat et du lycée avec laquelle les élèves peuvent davantage construire leur parcours, faire des choix d'enseignement optionnel et de spécialité en cohérence avec les exigences des formations post-bac visées (les universités et écoles post bac sont invitées à précisées les prérequis que réclament leurs formations).

- Un enseignement commun qui (re)met en avant une éducation aux choix.
- Un enseignement optionnel plus complet, plus large, propédeutique aux études en S.T.A.P.S. ou aux métiers du sport.





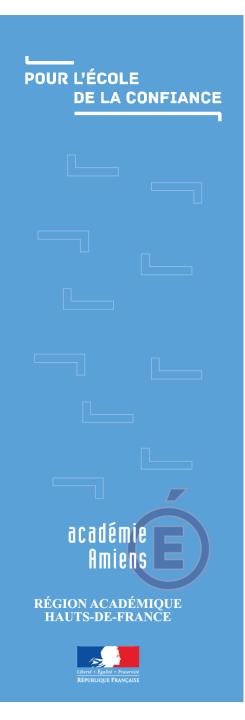
#### Pour réussir en STAPS

#### Les quatre domaines de compétences attendues en STAPS sont :

- Domaine des compétences scientifiques (30 points)
- Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)
- Domaine des compétences sportives (30 points)
- Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)
- > Disposer de compétences scientifiques : être capable de construire un raisonnement à partir de contexte scientifiques
- > Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser
- ➤ Disposer de compétences sportives: avoir un bon niveau de condition physique pour suivre les enseignements pratiques en toute sécurité et un bon niveau de pratique dans au moins 1 ou 2 APSA
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyenne afin de mieux appréhender les dimensions de service liées aux métiers du sport, de l'animation, de l'éducation et de la santé
- Un engagement du futur étudiant dans un projet d'étude

In « S'orienter en STAPS – Plan étudiants – Nouvelle procédure d'admission dans l'enseignement supérieur » (Conférences Des Directeurs et Doyens en STAPS)





# L'enseignement commun obligatoire

#### **Préambule**

L'éducation physique et sportive (EPS) vise à permettre à tous les élèves d'enrichir leur motricité, de construire les conditions de leur santé, de développer leur citoyenneté et d'accéder à un patrimoine culturel large par la pratique physique, sportive et artistique. Ainsi, l'élève développe des compétences et renforce son pouvoir d'agir. Il éprouve des sensations, vit des émotions et accroît ses capacités de raisonnement et son esprit critique.

L'éducation physique et sportive du lycéen prend appui sur les compétences développées à l'école primaire et au collège...

#### Les évolutions notables par rapport au programme de 2010:

- La notion de **motricité** est présentée en premier lieu : la singularité de la discipline est établie comme priorité première.
- La notion de santé est mise en avant.





### Finalité: un « esprit CP5 »

L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire.

# Les évolutions notables par rapport au programme de 2010:

- Citoyen épanoui
- Choix éclairés
- Engagement (régulier, autonome)
- Mode de vie actif et solidaire.





# Les objectifs généraux : recentrés et précisés



2010	2019	
OG1: Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite	<b>OG1</b> : développer sa motricité	
OG2: savoir gérer sa vie physique et sociale	OG2: savoir se préparer et s'entraîner	
	<b>OG3</b> : exercer sa <b>responsabilité</b> individuelle et au sein d'un collectif	
	<b>OG4</b> : construire durablement sa santé	
OG3: Accéder au patrimoine culturel	OG5: accéder au patrimoine culturel	





### Les compétences à construire

2010 : une matrice  5 compétences propres – 3 compétences méthodologiques et sociales	2019: le parcours de formation 5 champs d'apprentissage (terminologie collège)	
réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée (CP1)	« Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »	
se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains (CP2)	« Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »	
réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique (CP3)	« Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée » (2 modes de pratique : expressives, codifiées)	
conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif (CP4)	« Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »	
réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi (CP5)	« Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir ».	
s'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, connaître ses limites, connaître et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physique sur soi, etc. (CMS 1)		
respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner, etc (CMS 2)	Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.	
savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement : observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets(CMS 3).		

# Les activités physiques sportives et artistiques

Des formes scolaires de pratique porteuses du fond culturel des APSA contemporaines.

- Une liste nationale pour chaque champs d'apprentissage
  - Les nouveautés:
    - CA1: courses sauts lancers
    - CA2 : VTT
    - CA3 : danse(s)
    - CA5 : yoga
- Une liste académique de 5 activités au maximum
- Possibilité d'une « APSA d'établissement » (validation IA IPR)





### **Organisation de l'EPS**

Sur les trois années du lycée: les 5 champs d'apprentissage constituent un passage obligé

Une attention particulière au champ n°5 qui nécessitera un temps long d'apprentissage

- En classe de <u>seconde</u> : les élèves doivent être engagés dans un processus de <u>création artistique</u>
- Au <u>cycle terminal</u>: différencier les conditions d'enseignement pour que chaque élève puisse progresser et réaliser des projets individuels et collectifs. L'accès progressif à l'autonomie conduit les élèves à opérer des choix dans des contextes de pratique différents.





## Des niveaux de compétences par APSA aux attendus de fin de lycée par champ

- Les apprentissages en EPS doivent conduire à l'acquisition de compétences qui s'objectivent en « Attendus de Fin de Lycée » (AFL) dans chacun des cinq champs d'apprentissage.
- Ces AFL couvrent les cinq objectifs généraux et articulent ainsi des dimensions motrices, méthodologiques et sociales (3 par champ)

Les programmes fixent ces attendus de fin de lycée.

Les enseignants sont responsables de la déclinaison des AFL par APSA et de la démarche pour les atteindre.

#### **Evaluation**

#### A l'issue d'une séquence d'enseignement suffisamment longue

Les équipes pédagogiques doivent construire les situations qui révèlent les AFL du champ d'apprentissage. La construction d'outils communs est encouragée.

Construire et (de) leur faire partager des indicateurs précis qui leur permettent de repérer leur engagement, en lien avec les attendus de fin de lycée. (AFL1)





### Responsabilité de l'équipe pédagogique et de l'enseignant

#### L'équipe

- Concevoir, partager et mettre en œuvre le projet pédagogique disciplinaire
- Concevoir un projet de développement de l'association sportive

#### L'enseignant : « pleine responsabilité de concepteur »

Maître de ses choix didactiques et pédagogiques

Organise la pratique qui lui paraît la plus pertinente pour offrir les conditions d'enseignement optimales

La forme de pratique doit être porteuse de contenus d'enseignement prioritaires



### **Association sportive**

- Prolongement de l'EPS obligatoire
- S'adresser au plus grand nombre d'élèves
- Des organisations souples afin de donner envie à tous les publics, notamment les jeunes filles

Les enseignants d'EPS ont la responsabilité de concevoir un projet de développement de l'association sportive qui s'inscrit à la fois dans la politique éducative de l'établissement et dans le projet académique de développement du sport scolaire.

L'investissement des élèves et les compétences citoyennes développées au sein de l'association sportive méritent d'être valorisés dans les bulletins scolaires, dans leur projet de formation et d'orientation.



## Organiser les conditions d'enseignement de l'EPS dans l'établissement scolaire

- Garantir des conditions d'enseignement optimales
- Exploiter les usages du numérique dans les apprentissages en EPS
  - Recueil d'indices et d'informations : analyse et exploitation
  - Utilisation de la vidéo
  - Appareils connectés
- Concevoir et partager un projet pédagogique qui opérationnalise le programme national et définit les enjeux de formation
  - Le projet pédagogique d'EPS est obligatoire
  - Partager un projet qui organise le parcours de formation du lycéen
  - Partager un projet qui propose des traitements didactiques adaptés à tous les élèves : aptes, inaptes partiels ou en situation de handicap
- Intégrer des dispositifs particuliers et des organisations singulières
  - Enseignement et animation, disciplinaires et pluridisciplinaires peuvent être organisés pour des élèves à besoins particuliers
  - Un enseignement massé sous forme de stage peut être envisagé (20 h minimum est à rechercher)





#### Les évolutions à conduire

- 1. Renforcer la continuité des apprentissages en lien avec le collège
- S'approprier et prendre appui sur les Attendus de fin de collège
- > 19-20: Suite du déploiement des formations liaisons collège / lycée

#### 2. Enrichir la motricité:

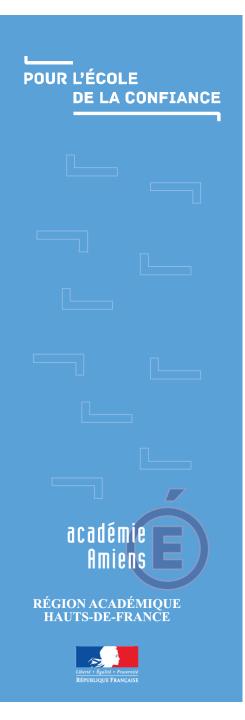
- Développement des ressources physiques
- Ciblage des contenus d'enseignement prioritaires
- Progressivité des apprentissages moteurs sur le parcours de formation

#### 3. « Savoir se préparer et s'entraîner » dans tous les CA

- Décliner les AFL par champ dans chaque <u>APSA programmée</u>
- Formaliser la démarche pour atteindre les AFL et les situations d'évaluation révélatrices
- 3. Engager les élèves dans un processus de création artistique en 2<sup>nde</sup> (danse ou cirque pas acrosport ni gym)
- 4. Développer et varier les usages des outils numériques au service des apprentissages des élèves (// compétence professionnelle)
- Intégrer ces usages dans les démarches pour atteindre les AFL







L'enseignement optionnel

# Des enseignements facultatif, d'exploration et de complément à un unique enseignement optionnel

Prolonge l'enseignement commun:

- > pratiques physiques diversifiées connaissances pluridisciplinaires
- Engagement dans de nouvelles expériences collectives autour d'un projet et d'une étude thématique
- Valorisation dans son projet personnel d'orientation post-baccalauréat.

#### Objectifs

- Développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.





# Organisation aux différentes années de la scolarité du lycéen

#### Sur le cursus de 3 ans:

- 3 à 6 activités relevant de plusieurs champs d'apprentissage
- Une de ces pratiques peut servir de support de cet enseignement sur les trois années du cursus.
- Liste nationale, liste académique ou choix établissement.
- ➤ Des thèmes d'étude





#### 13 thèmes d'étude

#### Les thèmes d'étude proposés aux élèves seront issus de la liste suivante :

Activité physique, sportive, artistique et mondialisation

Activité physique, sportive, artistique et spécificités locales

Activité physique, sportive, artistique et cultures corporelles

Activité physique, sportive, artistique et égalité femmes - hommes

Activité physique, sportive, artistique et santé

Activité physique, sportive, artistique et prévention, protection des risques

Activité physique, sportive, artistique et développement durable

Activité physique, sportive, artistique et communication

Activité physique, sportive, artistique et intervention pédagogique

Activité physique, sportive, artistique et spectacle

Activité physique, sportive, artistique et inclusion

Activité physique, sportive, artistique et environnement

Activité physique, sportive, artistique et métiers du sport





#### Chaque année: Au moins 2 APSA de 2 CA différents

#### En seconde

Réflexion sur l'un des thèmes d'étude choisis par les enseignants

> Production écrite, une présentation, un portfolio, l'animation d'une situation d'enseignement

#### En première

Conduite d'un projet collectif, en relation avec un ou des thèmes d'étude proposés.... en binôme, en groupe ou en classe entière.

> Par exemple, de l'organisation d'un raid nature, d'un spectacle ou d'une action caritative ou humanitaire... AS, lieu privilégié

#### En terminale

Conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale ... au croisement d'un thème de la liste choisi par l'élève et des pratiques

> Une analyse problématisée, un protocole, en appui sur au moins une science et/ou une technologie





#### Les AFL

Partie « motrice » : les AFL sont identiques à ceux définis dans le programme de l'enseignement commun.

Si choix d'une même APSA plusieurs fois : enrichir et/ou complexifier les AFL

Pour les AFL « spécifiques » ( thème d'étude, projet, oral) : une compétence déterminée par niveau

#### En seconde:

« connaitre, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une ou des APSA ».

#### En première :

« Elaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques ».

#### En terminale:

« Elaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude, liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des activités physiques sportives et artistiques et soutenir son dossier d'étude devant un jury ».



### L'AFL spécifique en seconde

« connaitre, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une ou des APSA ».

La production finale, individuelle ou collective, doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa pratique physique.

- L'objet ici est la réflexion sur sa pratique physique en lien avec l'un des thèmes choisis par les enseignants.
- La production atteste de connaissances liées au thème d'étude abordé.

(La production est une présentation, un portfolio, une animation d'une situation d'enseignement ...)



### L'AFL spécifique en première

« Elaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques ».

L'évaluation de ce projet collectif porte sur la qualité de l'élaboration, de la réalisation et de la régulation du projet, sur l'engagement individuel de l'élève et sur sa capacité à coopérer au sein d'un collectif. (raid nature, spectacle, action caritative ...)

- L'objet est ici un projet collectif relatif aux APSA il peut y avoir deux choix différents :
  - Ce projet peut prendre appui sur une des APSA support
  - Ce projet peut également prendre appui sur d'autres APSA (AS, spectacle ...)
- La méthodologie pour construire et mettre en œuvre ce projet doit être au cœur du travail conduit avec les élèves
  - soit par le biais d'une pratique
  - soit par le biais d'un thème d'étude (ex : APSA et métiers du sport )



### L'AFL spécifique en terminale

« Elaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude, liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des activités physiques sportives et artistiques et soutenir son dossier d'étude devant un jury ».

- Appui sur au moins une APSA, pratiquée ou non sur le cursus
- Soutenance orale devant deux enseignants d'EPS dont obligatoirement celui qui conduit cet enseignement.
- Retour d'informations : occasion de se préparer à l'épreuve terminale orale du baccalauréat.



# Le projet d'enseignement optionnel d'E.P.S.

Un projet (intégré au projet d'E.P.S.) à transmettre à l'inspection pédagogique régionale d'E.P.S. pour validation.

Il revient à l'équipe pédagogique de définir avec précision les critères nécessaires à l'évaluation de chacun de ces attendus et de les présenter dans le projet pédagogique de l'enseignement optionnel d'EPS.

#### Quelles modalités?

- → Conception collective, en équipe
- → Le dossier sera remis et étudié lors de réunion départementale des examens
- → Puis transmis par les jurys à la CAH pour avis et validation par l'inspection pédagogique régionale



# Trame du projet d'enseignement optionnel d'E.P.S.

- → La programmation des A.P.S.A.: nombre d'A.P.S.A., durée des modules d'enseignement, nombre de modules par A.P.S.A. sur le cursus, etc...
- → Les objectifs poursuivis : Quelle précision des objectifs nationaux en fonction des spécificités du public local ? Approfondissement ou Découverte ? Quels objectifs éducatifs poursuivis plus précisément ou de manière plus volontariste en fonction des caractéristiques du public ?
- → Les organisations envisagées : quel choix des thèmes d'études ? Comment ? Par qui ? Quelle concrétisation à la réflexion suscitée en classe de seconde ? Quel projet collectif en classe de première ? Quel collectif (binôme, groupes, classe entière) ? Quelle finalisation ? Dans quel cadre ? Avec quels partenariats ? Quelle étude en classe de terminale ? Etude de quoi ? Quels protocoles ? Quel dossier ? Quelle organisation de la soutenance orale ?

# Contenu du projet d'enseignement optionnel d'E.P.S.

En lien avec les AFL du champ d'apprentissage et pour chaque A.P.S.A. programmée,

→ Une compétence attendue doit être formalisée, en cohérence avec les attendus de fin de lycée de l'enseignement commun

(en s'y conformant ou en les dépassant selon le volume de pratique envisagé et sa planification sur le cursus).

Cette compétence attendue doit INTEGRER des dimensions motrices, méthodologiques et relationnelles.

Elle doit être réaliste mais supposer des apprentissages significatifs.

- → Les acquisitions attendues relatives à chaque compétence sont à préciser (Connaissances, Capacité et Attitudes)
- → La situation dans laquelle cette compétence est supposée s'exprimer doit être spécifiée (tâche complexe, forme de pratique, quel que soit le nom qu'on lui donne) La réussite dans cette situation ne saurait être possible que si les élèves sont amenés à mobiliser tout à la fois des savoirs et savoir faire moteurs, méthodologiques et sociaux.



# Contenu du projet d'enseignement optionnel d'E.P.S.

# En lien avec les AFL spécifiques et pour chaque niveau

- → Les compétences doivent être précisées.
- → Les acquisitions attendues relatives à chaque compétence sont à définir (Connaissances, Capacité et Attitudes)
- → Les situations ou démarches dans lesquelles elles seront construites ou révélées doivent être présentées.

# Les outils d'évaluation pour chaque AFL de chaque niveau

Quelles épreuves? Quels éléments à évaluer ? Quels critères ? des différentes compétences attendues ?



# Le projet d'enseignement optionnel d'E.P.S.

#### **Quelques pistes de travail :**

M. Emilien Fery

Chargé de mission auprès des IA-IPR EPS

M. Bruno Fagnoni

Formateur et responsable d'un enseignement d'exploration et de complément en EPS

# La programmation des APSA sur le parcours de formation du lycéen

	2de	1 <sup>ère</sup>	Terminale
1 <sup>er</sup> créneau	Golf / CED	Golf / CED	Golf / CED
2 <sup>ème</sup> créneau	Bad / Rugby / Natation	Bad / Rugby / Natation	Bad / Hand / Natation

#### Des activités choisies en fonction :

- Des activités proposées dans l'enseignement commun (Golf, rugby, hand et natation ne sont pas proposées)
- Des sensibilités de l'équipe EPS (Golf, CED, badminton)
- D'une particularité historique du LPO Vinci: le Golf.
  - ✓ Parcours de 9 trous au sein du lycée avec un enseignant spécialiste
  - ✓ Une activité support de tous les projets actuels.





# Des pistes de réflexion pour concevoir la programmation

Etudier l'offre de programmation de l'enseignement commun:

- Les APSA supports, le nombre de cycle et la durée de chacun d'entre eux.
- Les APSA non programmées et les C.A peu abordées.
- Le **profil des élèves** de l'établissement : besoins, manques...
- Les installations et les moyens disponibles.
- Les spécialités de l'équipe enseignante et les projets envisageables dans ces APSA (et pérennes)!



### Exemple de mise en œuvre en 2de

- Thème d'étude retenu : « Activité physique, sportive, artistique et intervention pédagogique »
- > APSA support: Golf > Accueil de classes de primaire

#### Pourquoi?

- Activité atypique dans un quartier défavorisé donc souvent méconnue par les élèves des écoles locales.
- Une activité « lourde » suivie dès la 2de qui permet aux élèves d'acquérir rapidement des compétences motrices réinvestissables.



### Mise en œuvre du projet d'accueil

- Construction des contenus en s'appuyant sur les connaissances et compétences construites
- Organisation de l'atelier passage des élèves (3 élèves maximum par atelier)
- Animation de l'atelier quelques contenus en lien avec la motricité à développer pour aider les primaires à réussir l'atelier
- Bilan de l'intervention.





### Exemple de mise en œuvre en 1ère

- Thèmes d'étude retenus :
- « prévention, protection des risques » et
- « communication »
- Public concerné:

Classe entière séparée en 2 sous groupes.

• Evénement :

Cross du lycée.



### Pourquoi l'organisation du cross?

Culture de la course au lycée développée (Piste en tartan de 250m, programmation du demi-fond, de relais vitesse et de la CED (EC + Option) et des professeurs spécialistes de l'activité.

Volonté d'impliquer les élèves dans cette activité et de créer un événement festif autour de la course.

Volonté de faire le lien avec l'AS : le cross sert de base de recrutement pour les compétitions UNSS. Un établissement qui s'y prête (10ha).





### Quelle formule pour le cross?

- Cross à la carte : individuel (F/G), en binôme non mixte (F/G) ou mixte.
- Tous les élèves (LEGT et LP) et les personnels du lycée peuvent participer.
- Possibilité de courir déguisé.
- Passage dans un couloir dédié au « color run » possible.



# Mise en œuvre du projet par les élèves

- 2 groupes au sein de la classe.
- Chaque groupe travaille sur un des 2 thèmes retenus et intervient sur des tâches en rapport avec son thème le jour de l'événement.

### Tâches à accomplir par les groupes:

- -Préparation et communication de l'événement.
- -Mise en place et animation de l'événement.
- -Bilan de l'événement.





### **Groupe « communication »**

- Réalisation de l'affiche de l'événement, affichage de celle-ci dans le lycée.
- Communication par présentation de l'événement lors de passages dans les classes.
- Utilisation du site du lycée et des réseaux sociaux.
- Récupération des inscriptions et communication avec la vie scolaire et les équipes pédagogiques.
- Mise en place de la signalétique.
- Rôle de speaker pour les courses et les récompenses.
- Gestion du couloir color run.
- Gestion des résultats.





# Groupe « prévention et protection des risques »

- Conception du parcours au sein du lycée.
- Balisage du parcours.
- Poste de secours avec infirmière.
- Sécurité le jour du cross: élèves ouvreur et serre file (vélo), élèves en poste.
- Gestion de l'échauffement des coureurs.
- Gestion du starter et des arrivées.
- Gestions des résultats



## Des pistes pour la classe de Terminale

- Proposer un panel restreint de thèmes à l'étude des élèves (par exemple: ceux abordés sur le cursus et ceux qui semblent adaptés à ce travail)
- Prévoir nécessairement un temps de réflexion, de conception et de conduite de cette étude dans les 3 heures dédiées à l'enseignement optionnel.
- Dans le cadre d'une interdisciplinarité, réfléchir à la mise en place de temps de concertation partagée avec la (ou les) discipline(s) associée(s).
- S'appuyer sur une méthodologie rigoureuse pour la conduite de ces projets : formuler les étapes incontournables et baliser les temps de travail (foisonnement d'idées, sélection du thème, formulation de la problématique, conception et conduite du protocole d'expérimentation, analyse des résultats, rédaction du dossier, préparation de la soutenance etc...)





## Retour d'expérience 2 années d'enseignement d'exploration au lycée

- public sportif réuni dans la même classe (FB et HB)
- liens EPS / ACC PER / AS / EXPLORATION
- dynamique pluridisciplinaire et multisports
- des partenaires et des parrains sportifs





# LIENS THEMATIQUES EXPLORATION / OPTION

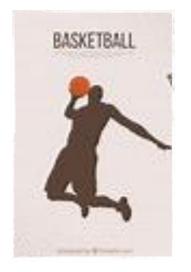
- SANTE / PREVENTION
- ENTRAINEMENT / PERFORMANCE
- COMMUNICATION / EVENEMENTS
- ETUDES, PARCOURS ET METIERS DU SPORT





## **DES PROJETS, DES DEFIS**

- Semaine ELA / TELETHON / Dr Micky / Foot à l'école
- Forum des métiers du sport / communications et présentations orales APSA
- Exposés olympiques / classe olympique / Génération 2024





# TOURNOI ET DEFIS « BASKETHON »

EQUIPES MIXTES DE 3 A 5 ELEVES , 3X3 SUR LE TERRAIN ORGANISATION ET ANIMATION ELEVES SECONDE 1 VENTE DE PELUCHES TELETHON SUR PLACE

DE 13 H A 15 H





## prévention / entraînement éducation posturale et relaxation







# SEMAINE« ELA » à la cité scolaire





Stéphane Houdet Notre parrain 2018

Champion paralympique

Actuel No 4 mondial tennis-fauteuil

LUNDI 15 OCTOBRE 14H / 16 H DICTEE ELA

AMPHITHEATRE T LYCE LOUIS HUILLER

INTERVENANT STEPHANE HOUDET MERCREDI 17 OCTOBRE

14H / 16H COURSE ELA

DEFI RELAIS PAR EQUIPES « METS TES BASKETS! »

TERRAIN / ESPLANADE LYCEE

JEUDI 18 OCTOBRE

CROSS ETABLISSEMENT LYCEE EDOUARD GAND

PARTICIPATION ELEVES SPORTIFS

## Les liens avec les programmes de sciences

### Seconde

- EMC
  - Axe 1 : Des libertés pour la liberté
  - Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat
- SVT:
  - 3. Corps humain et santé
- Sciences Physiques-Chimie :

Mesure et incertitudes

Mouvement et interactions

- 1. Décrire un mouvement
- SES :

Sociologie et science politique : Comment devenons-nous des acteurs sociaux

Sciences numériques et technologie. Six thématiques :

le Web, les réseaux sociaux, les données structurées et leur traitement, la localisation, la cartographie et la mobilité, l'informatique embarquée et les objets connectés ainsi que, pour finir, la photographie numérique.



## Les liens avec les programmes de sciences

### **Première**

Enseignement scientifique du tronc commun:

- 1 Une longue histoire de la matière
  - 1-3 Une structure complexe : la cellule vivante
- 2– Le Soleil, notre source d'énergie
  - 2.4 Le bilan thermique du corps humain
- 4 Son et musique, porteurs d'information



## Le projet d'enseignement optionnel d'E.P.S.: travail en ateliers

15 lycées dans la Somme : 3 groupes : 2 pour le niveau 2<sup>nde</sup> – 1 pour le niveau 1<sup>ère</sup>

#### 1. Echanges et mutualisation

Présentation synthétique au groupe du projet global d'enseignement optionnel de chaque lycée sur les 3 ans, « en l'état ».

#### 2. Réflexion et formalisation

- Réflexion sur les thèmes d'études : 4 à 5 par groupe
- Comment décliner et évaluer les AFL « spécifiques » pour le niveau considéré (2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup>)?

#### Préciser:

- Les compétences relatives aux A.F.L. spécifiques à l'enseignement optionnel
- Les acquisitions attendues relatives à chaque compétence (Connaissances, Capacité et Attitudes)

Echanger sur des exemples de situations ou démarches dans lesquelles elles seront construites et révélées.

- Un rapporteur, prise de notes sous format numérique
- Un retour en plénière pour mise en commun

Création d'un espace collaboratif sur le Portail Intra Académique : martine.winckels@ac-amiens.fr



# Déclinaison des AFL de la classe de 2de pour l'enseignement optionnel:

• « connaître, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une ou des APSA »

Connaissances	Capacités	Attitudes
<ul> <li>Connaissances techniques et/ou didactique précises sur l'APSA et sur le thème proposé.</li> <li>Identifier les points d'appui permettant de mettre en lien l'APSA et le thème proposé.</li> <li>Connaître la méthodologie pour construire une analyse.</li> </ul>	<ul> <li>Être capable de verbaliser par écrit et/ou à l'oral les acquisitions réalisées et à venir dans l'APSA retenue.</li> <li>Être capable d'identifier les compétences acquises au travers de la mise en relation du thème et de l'APSA.</li> <li>Être capable de proposer des perspectives au travail réalisé.</li> </ul>	<ul> <li>Adopter une posture réflexive et critique par rapport à sa pratique.</li> <li>Conserver une attitude rigoureuse pour mener à bien le processus d'analyse croisée.</li> <li>Accepter de remettre en cause ses connaissances et capacités.</li> </ul>

### POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



